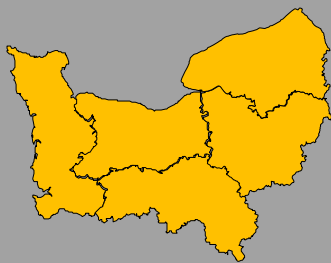


# Objectifs et enjeux du développement de la filière bois-énergie en Normandie



## Production d'énergie renouvelable à partir de bois

L'objet statutaire de l'association est la valorisation énergétique et agronomique de la biomasse. Ainsi, depuis plus de 30 ans, Biomasse Normandie s'implique sur les deux régions pour diffuser les bonnes pratiques (maîtrise de l'énergie, isolation...) et promouvoir l'usage du bois-énergie.

Plus d'informations :



19 quai de Juillet  
14000 CAEN  
Tél. : 02 31 34 24 88  
[info@biomasse-normandie.org](mailto:info@biomasse-normandie.org)  
[www.biomasse-normandie.org](http://www.biomasse-normandie.org)

Partenaires techniques et financiers :



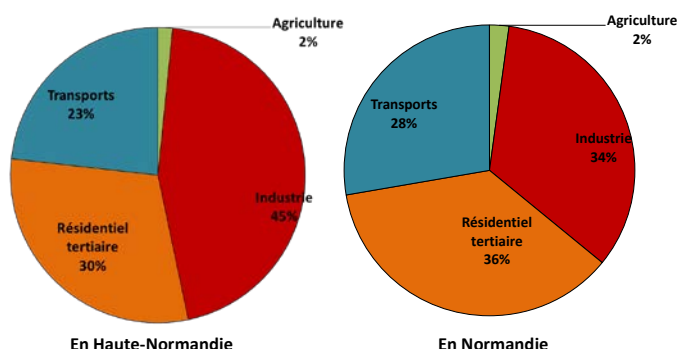
### ● Consommation d'énergie en Normandie

La Haute-Normandie se caractérise par une consommation annuelle d'énergie par habitant sensiblement supérieure à la moyenne nationale : 38 MWh/hab./an contre 28 au niveau national et 27 en Basse-Normandie. Cette particularité est principalement liée à la présence d'industries fortement consommatrices d'énergie primaire. Ce tissu industriel constitue à la fois une contrainte pour atteindre l'objectif d'incorporation de 20 % d'énergie renouvelable dans la consommation, mais également une opportunité par le potentiel de substitution offert par ces sites fortement consommateurs.

La création de la région Normandie va réunir deux territoires aux profils énergétiques sensiblement différents même si, comme à l'échelle nationale, plus d'un tiers des consommations sont liées au secteur résidentiel et tertiaire. Cette prédominance justifie l'action d'animation de l'Espace Info-Energie qui devra être renforcée et étendue aux copropriétés par l'intermédiaire notamment des plates-formes de la rénovation énergétique, afin d'atteindre les objectifs de réduction des consommations d'énergie.

Chacune des deux régions ont mis en place des Observatoires de l'Énergie dans l'objectif de suivre l'évolution des consommations et de la production d'énergie renouvelable. En Haute-Normandie l'animation de cet outil de suivi du SRCAE a été confiée à deux chargés de missions (Région et DREAL) et la réalisation des bilans s'appuie sur Air Normand. En Basse-Normandie, l'OBNEC (Observatoire Bas-Normand de l'Énergie et du Climat [www.obnec.fr](http://www.obnec.fr)) est animé par Biomasse Normandie, qui bénéficie d'un financement ADEME / Région / Europe. Les deux outils sont au service des territoires pour les accompagner dans la transition énergétique.

Répartition de la consommation d'énergie par secteur d'activité (hors branches énergie, dont raffineries)



### ● Consommations de bois-énergie en Normandie

On distingue trois secteurs de valorisation du bois-énergie : le chauffage domestique, l'usage industriel et le chauffage collectif.

(en MWh)	Haute-Normandie	Normandie
<b>Chauffage Domestique</b>	2 050,0	4 764,0
<b>Usage industriel</b>	<i>électricité</i> 532,0	532,0
	<i>chaleur</i> 964,4	1 162,3
<b>Chauffage collectif</b>	424,3	769,2
<b>Total</b>	<b>3 970,7</b>	<b>7 227,5</b>

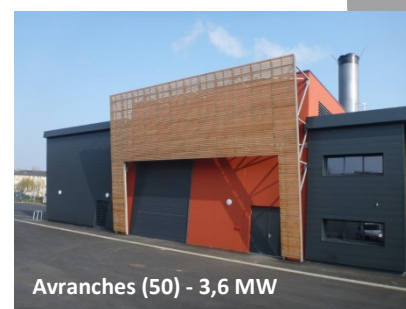
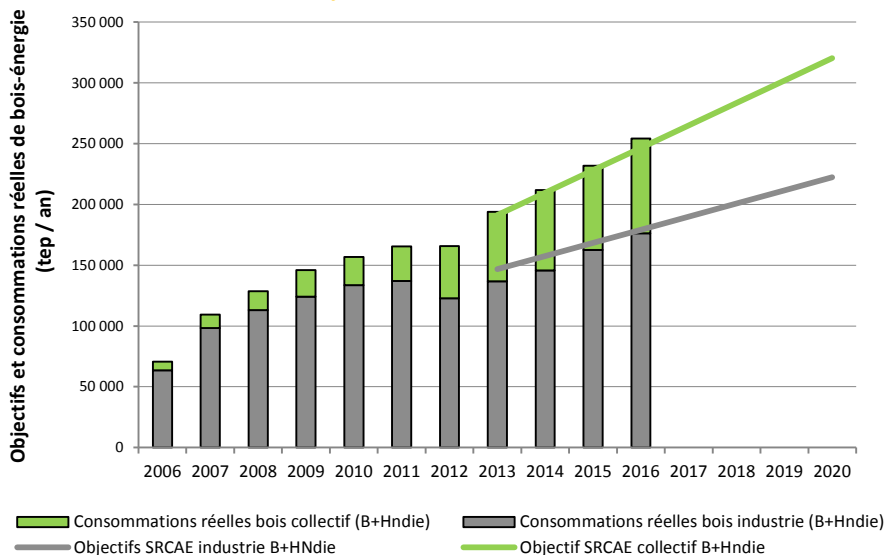


En 2014, le chauffage domestique représente 52 % des usages du bois-énergie en Haute-Normandie (contre 66 % en Normandie). Les usages industriels et collectifs connaissent une croissance importante et continue ces dix dernières années, permettant ainsi de maintenir un niveau de récolte de bois relativement stable et pallier en partie le déclin de la consommation de bois d'œuvre et de bois d'industrie.

## ● Des objectifs de développement ambitieux

Les deux SRCAE normands ont défini des objectifs ambitieux de développement industriel et collectif du bois-énergie. Ces derniers sont basés sur une poursuite de la croissance que le territoire a connue ces 5 dernières années, et correspondent à la mobilisation d'environ 550 000 à 600 000 tonnes de bois supplémentaires, soit 35 % de la ressource disponible.

### Evolution des consommations de bois dans les chaufferies collectives et industrielles et objectifs SRCAE en Normandie

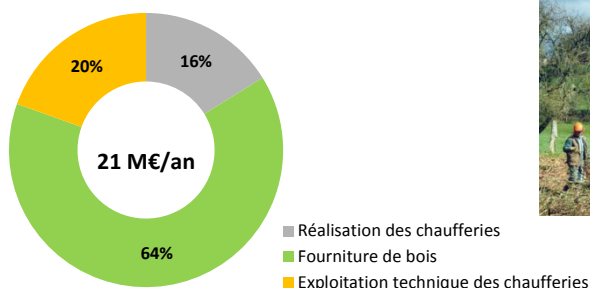


Pour espérer atteindre ces objectifs, **il paraît nécessaire de poursuivre l'animation** mise en place ces dix dernières années. En effet, les projets les plus accessibles ont été réalisés en premier et il faut maintenant initier les opérations plus complexes nécessitant une animation au moins égale si ce n'est renforcée.

## ● Impact sur l'économie locale et la création d'emplois

En Normandie les chaufferies collectives installées ces dernières années ont généré 213 millions d'euros d'investissement, dont 40 % directement reversés dans l'économie locale. Le taux d'aide publique moyen se situe à environ 35 %, dont plus de 65 % apportés par l'ADEME. Les flux financiers maintenus sur le territoire s'élèvent à plus de 21 millions d'euros par an. L'effet "bras de levier" de l'aide publique est d'environ **5,8 € générés sur 20 ans dans l'économie local, par euro d'aides publiques versées sur la durée de vie des équipements (20 ans).**

### Répartition des flux financiers des chaufferies bois collectives générés sur 20 ans



### Production de bois-énergie en Normandie

La création d'emplois liés au développement de cette filière est estimée à environ 1,1 ETP pour 1 000 tonnes de bois consommées. Ainsi, si les objectifs des SRCAE sont atteints, environ **700 emplois seront créés** sur le territoire normand d'ici 2020.